

La lettre de l'arboriculture

ÉDITÉE PAR LA
SFA
SOCIÉTÉ FRANÇAISE
D'ARBORICULTURE

mai 2019

n°88



LE JAQUIER
UN ARBRE ATTACHANT
À BIEN DES ÉGARDS

SOINS AUX ARBRES
PAS SI SIMPLE

LUTTE
CONTRE
L'ÉLAGAGE SYSTÉMATIQUE
EN CORRÈZE

Plongée
dans le vaste univers
DES COCHENILLES



Association loi 1901
Chemin du Mas – 26780
Châteauneuf-du-Rhône
www.sfa-asso.fr
secretariat@sfa-asso.fr

Conseil d'administration

Président : Laurent Pierron
Trésorier : Yann Jéga
Secrétaire : Julien Maillard

Administrateurs

Romain Chignardet, Michel Delcourt,
Étienne Desruenne, Sébastien Deubel,
Gérard Ferret, Olivier Arnaud, Yann Jéga,
Jean-François Leguil, Julien Maillard,
Philippe Nibart, Pierre Noé, Emmanuel Oï,
Laurent Pierron, Stéphane Rat, William Tromp,
Xavier Ubeda, Paul Verhelst

Rédactrice en chef

Yaël Haddad

Comité de rédaction

Corinne Bourgery, Édith Mühlberger,
Aurélie Derckel, Paul Verhelst,
Jean-Jacques Segalen, Philippe Coulon,
Jérôme Beuruelle

Éditeur Société française d'arboriculture

Directeur de publication Laurent Pierron

Imprimeur

Pixalis 1961 route de Saint-Alban-de-Montbel
73470 Novalaise

Mise en page

Florence Dhuy

Photo de couverture

Louis Dubreuil
Alignement route de Corrèze

Dépot légal : À parution

ISSN : 1957-6641

Société française d'arboriculture

Espaces

de rencontres et d'échanges

entre les acteurs

de l'arboriculture ornementale

Adhérer à la SFA c'est :

- Appartenir à un réseau d'acteurs de toute la filière arboriculture ornementale
- Être informé de la vie de la filière
- Contribuer au progrès de la filière

Une organisation collégiale fédératrice

- Institutionnels, collectivités territoriales
- Entreprises, prestataires de service
- Concepteurs, experts, gestionnaires
- Enseignants, chercheurs, vulgarisateurs
- Praticiens, fournisseurs
- Amateurs

Vos correspondants régionaux, administrateurs de la SFA

Région Île-de-France

Sébastien Deubel : seb@thoiry.net

Stéphane Rat : s.rat@elagage-hevea.com

Région Nord-Est

William Tromp : sfa.nordest@gmail.com

Étienne Desruenne : etiennedesruenne@me.com

Michel Delcourt : mdelcourt@lillemetropole.fr

Région Centre Ouest

Xavier Ubeda : xavier.ubeda@yahoo.fr

Romain Chignardet : larbre2vie@gmail.com

Région Sud-Est

Pierre Noé : arboriste-grimpeur13@laposte.net

Région Sud-Ouest

Olivier Arnaud : olivierarnaudsfa@gmail.com

Il y a quelques mois nous nous posions la question du devenir de notre revue, mais depuis, nous sommes passés au format bimensuel et un nouveau cap est franchi. Désormais nous sommes lancés un nouveau défi : alimenter et animer cette *Lettre de l'arboriculture* pour soutenir ce rythme de parution. Il me semble qu'une revue entièrement dédiée à l'arbre est absente en France. Pourtant, au regard des professions gravitant autour de ce végétal, chacun d'entre nous a quelque chose à raconter, à partager. Chacun d'entre nous peut s'appuyer sur son savoir-faire et son expérience pour proposer un article sur un sujet qui lui tient à cœur. Nul besoin d'être Verlaine ou Hugo, nous pourrions vous apporter de l'aide pour la mise en forme. Il suffira alors de faire vos propositions avec un peu d'avance... Cette *Lettre* peut devenir LA revue de l'arboriculture en France. Une revue où les arboristes, les scientifiques, les gestionnaires des villes, les experts et d'une manière générale tous les professionnels de l'arbre partagent et communiquent sur leurs métiers, leurs activités, leur passion. De nombreuses professions ont leur revue. Nous avons la chance d'avoir un sujet de communication illimité, car les connaissances sur l'arbre sont en perpétuelle évolution et le sujet paraît inépuisable. Du SNGEA (grimpe encadrée) aux collectivités, de l'association A.R.B.R.E.S (arbres

remarquables) à l'UNEP (entreprises du paysage), le fossé semble gigantesque. Il n'en est rien. Tous ont le même « support » de travail, de passion. Il est simplement utilisé différemment.

La Lettre de l'arboriculture peut devenir le lien entre toutes ces personnes et structures !

Quel que soit votre cadre professionnel ou la structure dans laquelle vous évoluez, envoyez-nous vos articles et utilisons cette publication comme un véritable centre d'échange autour de l'arbre.

Par avance merci de votre participation.

Laurent Pierron, président bénévole

→ Dates de remise des articles pour les prochaines Lettres

LETTRE 89, JUILLET

24 mai

LETTRE 90, SEPTEMBRE

12 août

SOMMAIRE

Le saviez-vous 2

Publications 3

Auxiliaires, ravageurs et maladies 4

Botanique 7

Les adhérents communiquent 10

Régions 16

Métiers 17

Nos partenaires 18

Formation 24

Le point sur le charançon rouge du palmier

Classé comme organisme nuisible réglementé, le charançon rouge du palmier (*Rhynchophorus ferrugineus*) est soumis à des luttes obligatoires. En zone Centre-Atlantique, l'Anses (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail) estime qu'une éradication du ravageur est encore possible. Les mesures à mettre en œuvre concernent l'application des réglementations pour l'importation des plants de palmiers, la surveillance et les suivis phytosanitaires par piégeages, la mise en œuvre d'assainissement mécanique (abattage compris), l'utilisation des méthodes de protection chimique et/ou biologique. En zone méditerranéenne, il ne semble plus possible de parler d'éradication. Le seul scénario restant est de limiter la progression du charançon. Les deux méthodes de lutte préconisées par l'Anses sont soit le recours aux produits biologiques le champignon *Beauveria bassiana* et les nématodes *Steinernema* sp. associés à un piégeage de masse

à base de phéromones, soit d'utiliser des injections de benzoate d'émamectine combinées ou non au piégeage de masse. La première méthode est la moins néfaste pour l'environnement mais aussi la plus coûteuse. La proposition alternative consiste toujours à

protéger les palmiers sélectionnés pour leur importance patrimoniale et remplacer les autres par de nouvelles espèces végétales.

D'après Léna Hespel, in Lien Horticole n°1082 de janvier-février 2019



Il l'a écrit... pour qu'on s'en serve !

Le « il » devrait évoquer quelque chose à tout bon arboriste que nous sommes, même si les plus jeunes n'ont pas eu la chance de le rencontrer dans les années 1980/90. C'est là que les observations du « devenu célèbre » forestier Alex Shigo ont révélé ce que le bon empirisme des praticiens conscients des arbres avait déjà commencé à faire

comprendre. Mon petit mot du jour n'a aucune intention de résumer les ouvrages et photos légués par A. Shigo qui continuent de nourrir tout notre apprentissage des intérieurs des arbres après coupes, etc. mais de vous livrer l'une de ses admirables phrases dont chacun pourra abuser dans son quotidien... En réponse à bien de nos interlocuteurs il disait « Soigner un arbre malade que vous ne comprenez pas, c'est comme essayer de démarrer une Rolls-Royce en tapant dessus avec un marteau ».

Je vous laisse saisir le sens profond de tels mots et savoir en faire le meilleur des usages.

Corinne Bourger, adhérente Sud-Est

À écouter

Le podcast d'une émission de France Inter, La tête au carré de Mathieu Vidard, est consacrée à la sensibilité des plantes et à leur perception de l'environnement avec Bruno Moulia, directeur de recherche à l'Inra de Clermont-Ferrand au sein de l'unité mixte de recherche PIAF (Physique et physiologie intégrative de l'arbre fruitier ou forestier)

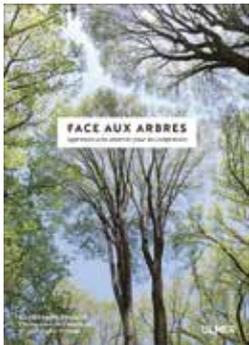
http://media.radiofrance-podcast.net/podcast09/10212-05.03.2019-ITEMA_21999673-3.mp3?track=f

1 bonne raison (sur 15) de ne pas tailler un arbre

par Jeanne Millet, Ph. D.

7 • Tailler un arbre sénescant

Seule la taille de son bois mort est recommandée. Toute taille d'axe vivant – le tronc, la branche et le rameau sont autant de catégories d'axes – ne peut qu'accélérer son cheminement vers la mort.



Face aux arbres, apprendre à les observer pour les comprendre

Christophe Drénou, photos
Georges Feterman et
Christophe Drénou, édition
Ulmer, 2019, 192 pages

Nouvelle édition revue et augmentée pour cet ouvrage paru initialement en 2010 dont l'objectif est d'éduquer notre regard pour apprendre à observer les arbres et savoir interpréter certains signes comme la présence de branches mortes, l'état de l'écorce, l'organisation des ramifications... Une approche indispensable pour retracer leur histoire, connaître leur état actuel et imaginer leur probable évolution.

Penser comme un arbre

Jacques Tassin, édition Odile Jacob, 2018, 144 pages

« Nous ignorions que les arbres pensaient » ... Dans ce petit livre, un chercheur du CIRAD en écologie végétale évoque de nombreux aspects des arbres afin de faire ressentir combien ces grands végétaux sont le milieu d'origine des grands primates que nous sommes et une composante essentielle de la symbiose dans laquelle nous devrions rester avec la nature.

Des arbres et des hommes

Exposition multimédia, édition Synops, 2019

Cette exposition réalisée avec le conseil scientifique de Lionel Picard, spécialiste des arbres et de la grimpe d'arbre, retrace l'histoire commune qui lie les arbres et les hommes depuis la nuit des temps. Exposition pour tout public à partir de 10 ans disponible à la vente ou à la location (10 panneaux, des fiches pédagogiques, contenus ludiques et pédagogiques multimédias (quiz, jeux, immersion 360°).

QUELQUES RECOMMANDATIONS DE LA RÉDACTION DE LA LETTRE DE L'ARBORICULTURE

Merci d'envoyer à Yaël Haddad (yael.haddad@free.fr) vos textes mis en forme simplement (texte agrémentés de quelques titres et sous titres) et sur une seule colonne pour faciliter les transferts.

NE PAS INSERER de visuels dans le fichier texte mais fournir les photos en format jpg haute définition et les dessins, plans en format pdf haute définition avec un titre et une légende.

Merci de passer par un serveur de type we transfer ou gros fichiers pour l'envoi de ces visuels.

Pour toute question sur le calibrage, le nombre d'illustrations, l'aide à la rédaction... n'hésitez pas à contacter Yaël en amont.



PLONGÉE

DANS LE VASTE UNIVERS DES COCHENILLES

Texte Philippe Coulon, adhérent Nord-Est

La cochenille ou plutôt les cochenilles, car il en existe plusieurs groupes aux biologies très variées sont toujours associées à des dégâts sur des plantes, ornementales, maraîchères ou forestières mais sommes-nous bien conscients du profit que l'homme a su en tirer depuis toujours et de l'omniprésence de cet insecte dans notre environnement quotidien ? « Cochonille », lapsus lâché par une

heureuse propriétaire de plantes vertes envahies, traduit bien tout l'amour parfois porté à ces charmantes bestioles... Les cochenilles, avec les pucerons, les cicadelles, les psylles et les aleurodes, faisant partie des insectes « piqueurs-suceurs », se nourrissent de la sève des plantes. Cette sève ingurgitée ne contenant que peu de l'azote et des stérols nécessaires à leur alimentation, la cochenille doit

en absorber de grandes quantités. Le liquide excrété, riche de sucres superflus pour l'insecte, est appelé miellat et est très apprécié d'autres insectes, tout particulièrement des fourmis qui élèvent et défendent ces producteurs. Le prélèvement par les fourmis du miellat produit en échange de leur protection, est appelé trophobiose. La réaction à la piqûre de l'insecte ainsi que l'inoculation fréquente de



PIERRE AVERSENQ



divers virus et maladies a parfois pour l'homme des conséquences économiques importantes. Le virus de l'enroulement de la vigne ainsi que le *wilt*, virose des plantations d'ananas, sont transmis par des cochenilles. Le pou de San José, cochenille originaire d'Extrême Orient, est particulièrement redouté dans nos vergers, ainsi que la cochenille du mûrier, lorsqu'elle attaque les vergers de pêcheurs. Une autre espèce, préférant les graminées, est responsable de larges plaques jaunes sur les terrains de sport et les *green* de golf. Endémique des forêts des Landes, une autre cochenille n'y cause pas de dégâts importants alors qu'elle a détruit 120 000 hectares de pins maritimes, entre 1950 et 1970, dans le Var et les Alpes Maritimes. C'est aujourd'hui la Corse, avec 55 000 hectares plantés de pins maritimes, qui est menacée : observée pour la première fois en 1994, cette cochenille s'y est, depuis, confortablement installée. Cette différence de virulence

▲ *Leucapsis pini* : cochenille des aiguilles du pin

▼ Dégâts causé par le pissode du pin

▼ *Pulvinaria hydrangea* : cochenille pulvinaire qui peut s'attaquer à une large gamme de végétaux



DR



PIERRE AVERSENQ



▲ Le shellac est une sorte de laque très dure obtenue à partir de cochenilles

est probablement liée non seulement à un climat plus propice au développement de ses populations dans ces régions, mais aussi parce que les arbres affaiblis par les piqûres de ce ravageur sont ensuite attaqués par le pissode des pins (*Pissodes notatus*) Des mauvais côté mais pas que ! Parasite redoutable lorsqu'elle rencontre de larges étendues de monoculture (pins, vignes, graminées des terrains de sport...) ou des plantes plus isolées mais dans de mauvaises conditions pédologiques ou climatiques (plantes ornementales originaires de pays chauds), nos rapports avec cet insecte ne sont pas systématiquement aussi négatifs. Le shellac, une laque asiatique extraite de cochenilles depuis plus de 2000

ans en Chine, n'a jamais été détrônée par une quelconque imitation industrielle. Constituant une sorte de vernis très dur, cette laque a été une des premières matières « plastiques », utilisée par exemple dans la fabrication des premiers disques 78 tours. Substance molle et jaune provenant de l'extraction de la graisse d'une grosse cochenille, l'aje a permis aux Aztèques, Mayas et Incas d'imperméabiliser poteries, gourdes et bateaux depuis 400 ans avant J.C. Ce même aje, utilisé par les indiens des civilisations précolombiennes, était aussi reconnu pour ses vertus analgésiques, contre la goutte et la diarrhée ainsi que pour protéger la peau des engelures et gerçures dues au froid. Le shellac cité plus haut, est toujours

utilisé pour l'enrobage de dragées pharmaceutiques et de chocolats ne fondant pas dans la main...

Dans les montagnes du Sinaï vit une cochenille, parasite des tamaris et grosse productrice de miellat. Dans ces régions très sèches, ce miellat, perdant son eau rapidement, se transforme en véritable sucre cristallisé ce qui pourrait correspondre à la manne providentielle qui aurait nourri les Hébreux durant leur traversée du désert, en route vers la terre promise...

Les Monophlébines, cochenilles de grande taille, ont été traditionnellement consommées dans le sud-est asiatique et les aborigènes d'Australie tenaient une autre cochenille, gallicole de l'eucalyptus, pour une véritable gourmandise. Le miel de sapin que nous consommons aujourd'hui n'est autre que le miellat excrété, goutte à goutte, par l'anus d'insectes piqueurs-suceurs appréciant les résineux, miellat qui est ensuite récolté et transformé par les abeilles. Ce miel de miellat plus âpre, a un goût plus prononcé que les autres miels, élaborés à partir de nectars.

Les cochenilles étaient autrefois identifiées comme étant de petits vers ou comme excroissances végétales d'où le nom de « kermès végétal » donné au broyat de cochenilles kermès : on l'appelle aujourd'hui « kermès animal » pour le distinguer de la préparation pharmaceutique appelée « kermès minéral », médicament de couleur rouge, à base d'antimoine et aussi nommé « poudre des Chartreux ».

La suite sur les usages de la cochenille kermès dans le prochain numéro de *La Lettre*.

Références

- <http://fr.wikipedia.org/wiki/Coccoidea>
- http://fr.wikipedia.org/wiki/Dactylopius_coccus
- <http://terrenatale.blogspot.fr/2008/12/rouge-cochenille-couleur-du-dsir-de.html>
- <http://www.sciencepresse.qc.ca/blogue/2011/02/11/rouge-cochenille-colorant-naturel>
- <http://www.branche-rouge.org/les-articles/tous-les-articles/artisanats/le-costume/teintures-historiques/cochenille-1/>
- <https://leffetbarbeapapa.wordpress.com/2011/03/19/d%e2%80%99ou-provient-vraiment-le-rouge-cochenille/>
- <http://www.cosmovisions.com/kermes.htm>
- <http://www.eassafe.com/page.asp?adpage=136>
- http://www.insectes.org/opie/pdf/1477_pagesdynadocs4bbf4c4071dd3.pdf
- http://julientap.free.fr/travail_fichiers/colorants_rouges.pdf
- http://futura-sciences.com/fr/doc/t/matiere-4/d/la-couleur-et-ses-mysteres_757/c3/221/p9/



FRANÇOISE COULLON

ARTOCARPUS HETEROPHYLLUS,

LE JAQUIER, UN ARBRE ATTACHANT À BIEN DES ÉGARDS !

Texte et photos Jean-Jacques Segalen, adhérent DOM

On peut facilement acheter dans les épiceries exotiques de France métropolitaine des mangues, litchis, papayes et autres fruits tropicaux mais il est moins courant de pouvoir trouver le jaque, tijaque, ou petitjaque. Petitjaque au nom plutôt trompeur puisque ce fruit peut peser jusqu'à cinquante kilos, ce qui en fait tout de même le plus gros fruit du monde ! Il est très présent dans toutes les zones tropicales d'Amérique, d'Afrique et d'Asie d'où il est originaire – plus précisément de l'Inde – et de grande importance alimentaire dans nombre de régions déshéritées. C'est une essence très répandue à La Réunion ainsi qu'à Madagascar et il n'est guère de vieille case sans son *vié pie jaque*.

Ce membre de la famille des *Moraceae*, connue de par le *Ficus carica* et les ficus « d'intérieur » est un incontournable si vous voyagez un jour en région tropicale. La famille elle-même est divisée en quarante différents genres qui renferment mille quatre cent espèces essentiellement tropicales. Le genre *Artocarpus* auquel appartient donc notre jaque, compte environ cinquante espèces originaires surtout d'Inde, de Ceylan, de Chine du Sud jusqu'aux îles Salomon dans le Pacifique. L'arbre à pain (*Artocarpus altilis*) est bien connu et apprécié dans tout le Pacifique, c'est lui qui donne son nom au genre (*artos* signifie pain en Grec et *carpos* désigne le fruit). Les voyageurs aux papilles curieuses pourront tenter le chempedak (*Artocarpus integer*) et le madang (*Artocarpus odoratissimus*) lors d'un prochain voyage en Malaisie ou en Indonésie.

Mais revenons à notre jaque... Il est donc originaire de la péninsule indienne où il est cultivé en grand sur quelques 26 000 hectares. Il produit un arbre compact à écorce sombre qui peut atteindre quinze à vingt mètres de haut, les feuilles sont vert sombre et entières ou différemment lobées, d'où le nom d'espèce qui évoque son hétérophylle et rugueuses au toucher. La plante entière, à l'instar de toutes





les *Moraceae*, contient un latex blanc collant qui est fort difficile à enlever des outils et des mains, la meilleure parade consistant à arroser copieusement d'huile les parties qui vont être au contact de ce latex avant... Les fleurs naissent directement sur le tronc et les branches principales (cauliflorie) et n'ont aucun attrait particulier que ce soit par leur forme, couleur ou parfum.

Les fruits produits par ces fleurs sont donc énormes et battent à plat de couture tous les autres, même les plus grosses pastèques ne peuvent pas s'aligner, d'autant qu'elles ne poussent pas dans les arbres ! Un fruit mûr peut mesurer de 50 à 90 centimètres de long pour plusieurs dizaines de kilos, largement de quoi nourrir une bonne partie des lecteurs de *La Lettre*... il s'agit d'un syncarpe ou poly-drupe (fruit charnu multiple formé par l'accrétion de plusieurs fleurs) comme chez l'ananas ou la mûre. La peau est verte à brun jaune, couverte d'épines molles coniques ou polygonales, assez dure. À l'intérieur se trouve une peau blanche épaisse qui entoure des masses charnues plus ou moins fibreuses qui sont la partie comestible. Celle-ci est jaune, sa suavité dépend de la variété, l'odeur dépend également de la variété et du degré de maturité ; un jaque trop mûr peut être senti à une certaine distance même dans une épaisse forêt tropicale où les autres arômes sont en compétition ! Comme on dit « tous les goûts sont dans la nature » donc tout comme pour le fromage bien fait, le jaque est soit adoré soit détesté... Pour ceux d'entre vous qui sont un peu aventureux nous irons au delà de la première sensation olfactive pour mordre dans une de ces gousses... On dit parfois que le jaque a une saveur proche d'un mélange d'ananas/banane mais je ne peux personnellement pas trouver de description exacte, il faut l'essayer pour se faire une opinion ! Ces fruits ont une forte valeur énergétique, avec un contenu de 20 % de sucres et de 6 % de protéines. On y trouve aussi du calcium, du phosphore et du potassium, 292 milligrammes pour 100 grammes de chair. Les grosses graines sont toxiques crues mais tout à fait comestibles si on les fait bouillir ou griller et leur saveur et texture rappellent alors la châtaigne. On peut également préparer une sorte de houmous avec ces semences. Cette courte description vous a probablement fait comprendre pourquoi on ne trouve pas de jaque chez l'épicier du coin où il est plus simple de s'acheter une pomme ! Après le côté dessert passons au plat de résistance. Ah bon ? Et oui, tout comme les bananes plantain, les jaques peuvent être mangés frites et salés et accommodés de diverses manières pour servir ainsi de plat principal. De fait il existe deux variantes de ce fruit ; le jaque « dur » et le jaque « sozzo ». Le jaque dur sera épluché et haché finement (appelé alors *ti jaque battu* à La Réunion). Il sera alors cuisiné avec des oignons, de l'ail, du gingembre, du piment et du boucané (viande fumée), le plat étant appelé *ti jaque boucané* ou *carri ti jaque*. Le fruit vert n'ayant guère de saveur en soi la qualité du résultat viendra des ingrédients supplémentaires et de l'habileté du cuisinier. Le jaque sozzo peut également être cuit quand il est encore immature mais il n'aura pas la même fermeté et gagnera à mûrir pour être dégusté en dessert. Il existe une variété particulièrement sucrée appelée *jaque miel*, le nom est éloquent.

En dehors de la prodigalité de ces fruits, l'arbre a divers usages : la peau des fruits peut servir de fourrage pour les animaux (surtout porcs et cabris) qui apprécient également les feuilles. Le latex fait une colle efficace pour tout un tas d'utilisations, aussi bien fixer du mobilier brisé, que réparer des embarcations fatiguées. Le bois est de bonne qualité avec une belle couleur jaune miel, il est assez dur et résiste aux termites. Il a d'ailleurs été utilisé à Bali pour construire des palais. La sciure et les copeaux sont utilisés par les moines bouddhistes pour colorer leurs robes en jaune.

La multiplication se fait surtout par graines qui ont une durée de vie assez courte : elles doivent être semées dans les semaines qui suivent la récolte car elles perdent leur capacité germinative en à peine un mois. Le marcottage aérien est l'autre solution car le bouturage ou le greffage ne sont pas efficaces. Les jeunes plants seront mis en pleine terre dès qu'ils ont quatre feuilles, l'arbre commencera à produire après cinq à quinze ans selon la variété et les conditions agronomiques. Il aime les zones chaudes et humides et bien qu'il puisse s'adapter à pas mal de conditions climato-pédologiques, il ne supportera pas la sécheresse, pas plus que les sols gorgés d'eau en permanence et il est très sensible au froid. On le rencontre en général du niveau de la mer jusque vers 800 mètres d'altitude, sur sols riches et profonds.

J'espère que cet article vous aura convaincu d'essayer ce fruit, cru ou cuit, lors de votre prochain voyage en Inde ou si vous décidez de me rendre visite sur mon île de l'Océan Indien car entre le latex collant, le fruit savoureux et le beau bois cet arbre est bel et bien attachant !



▲ La peau est couverte d'épines molles coniques ou polygonales.

▼ Il faut les toucher pour y croire !



▼ Le bois est de couleur jaune miel et résiste aux termites



LUTTE CONTRE LES ÉLAGAGES SYSTÉMATIQUES DES ROUTES DE CORRÈZE,

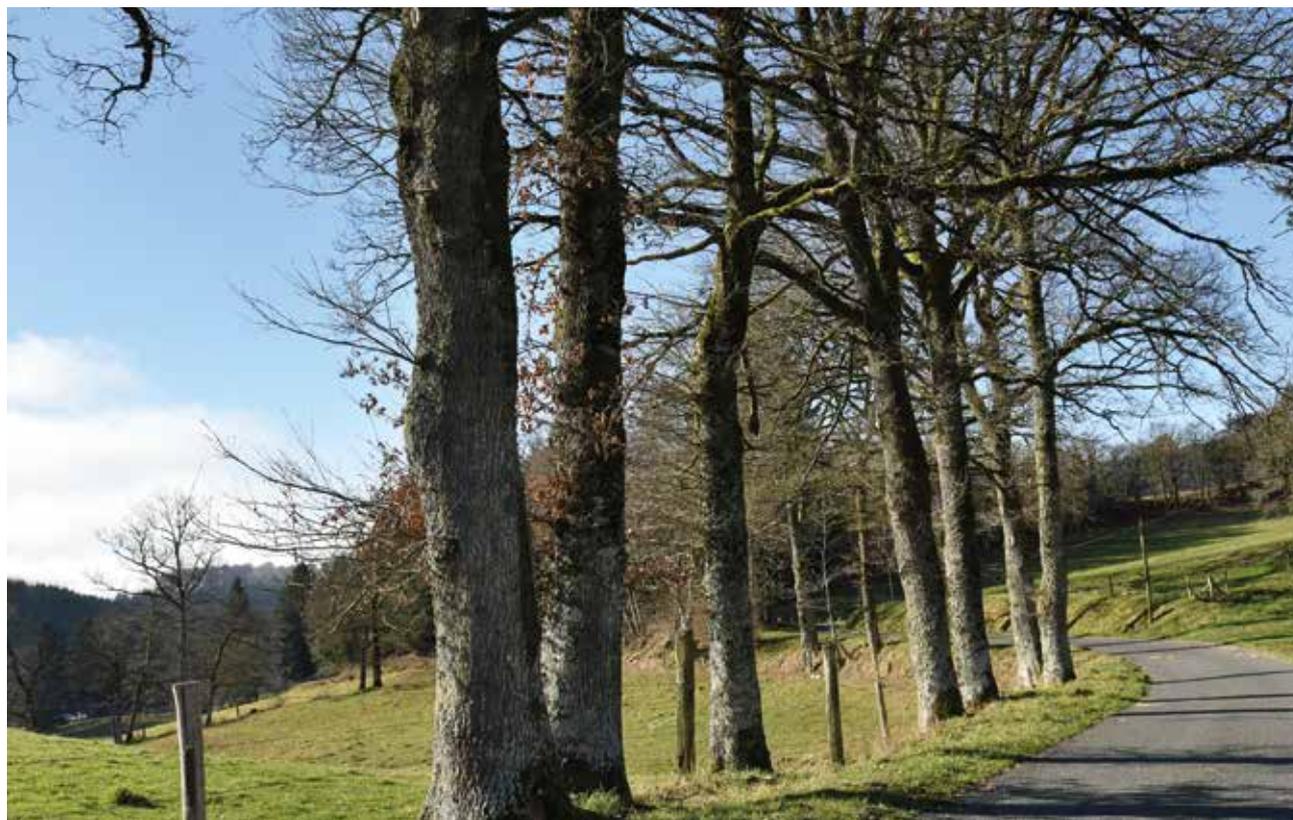
LE POINT SUR LA QUESTION ET SUR LE RÔLE DE LA SFA

Texte et photos par Louis Dubreuil, adhérent Sud-Est

En septembre 2107, le Conseil Départemental de la Corrèze a annoncé à 28 000 propriétaires riverains des routes départementales qu'ils avaient l'obligation d'élaguer tous leurs arbres en bordure de route. Étaient en cause à la fois le mauvais état des enrobés, soit-disant abîmés par les

« gouttes tombant des feuilles des arbres », et la nécessité absolue de dégager le passage pour la fibre optique. Cette dernière allait apporter le Très Haut Débit (THD) jusque dans la plus perdue des fermes corréziennes. L'injonction était assortie de menaces de mises en demeure et d'exécution

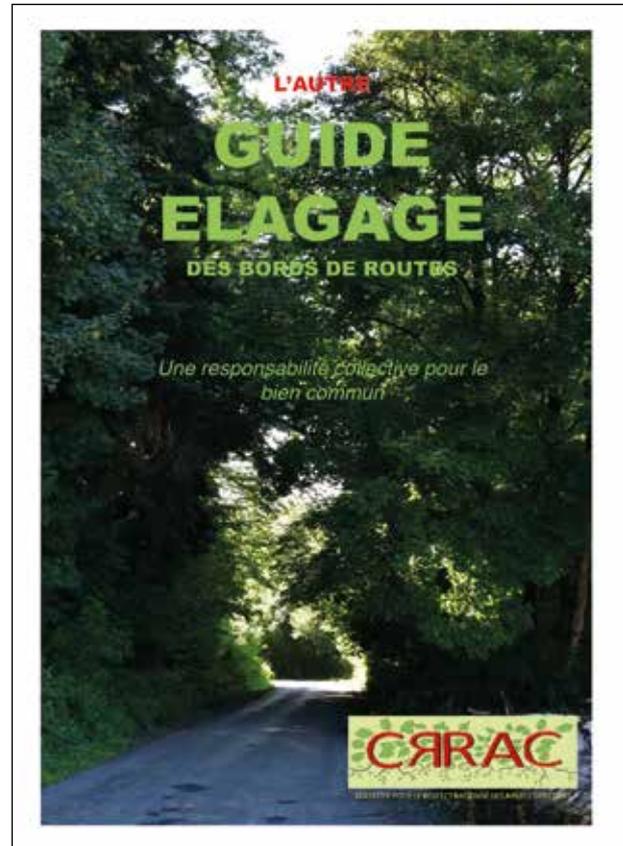
▼ Une belle route de Corrèze bordée de chênes



d'office aux frais des récalcitrants. Il était accompagné d'un croquis grossier montrant qu'il fallait couper « en drapeau » tout ce qui dépassait au dessus des limites foncières des routes.

Certains propriétaires, la majorité, ont fait la sourde oreille. D'autres, moins nombreux, ont été pris de panique à la perspective de devoir payer pour leurs arbres, qui jusqu'à présent n'avaient gêné personne et étaient assez bien entretenus... Beaucoup d'arbres (sans doute plus de 10 000) ont donc été carrément abattus durant l'hiver 2017-2018, l'élagage selon le schéma départemental étant à la fois coûteux et stupide. Il s'agissait pour la plupart de vieux arbres du bocage de bords de routes, chênes, châtaigniers, hêtres..., arbres typiques de la campagne corrézienne, souvent chargés d'histoire et pittoresques. Des marchands de bois ont abusé de vieilles personnes avec de petites retraites pour couper plus que nécessaire afin « que cela leur coûte moins cher ». Bref, par endroits, cela a conduit à un vrai saccage du paysage corrézien et aussi à une grande détresse chez les gens devant abattre des arbres auxquels ils étaient attachés. Il y a même eu des sites protégés inscrits et classés assez amochés, à la fois par des coupes et par des élagages très mal faits.

Devant les résultats désastreux et bien visibles de cette campagne d'élagage « obligatoire » qui tournait au massacre, de nombreuses personnes se sont émues et certaines associations ont commencé à réagir. Une pétition, lancée par le collectif DEARLIM (Défense de l'environnement arboré des



▲ L'autre guide : le guide élaboré par le collectif CRRAC

▼ La même route de Corrèze ci-contre après abattage. On voit que les arbres étaient en position idéale pour conforter le talus routier



routes limousines) a recueilli 30 000 signataires, ce qui est énorme. Des professionnels de l'élague « raisonné » ont pris contact avec le département pour essayer de dépasser le schéma théorique de coupe « à l'aplomb » et de faire évoluer le projet vers quelque chose de plus respectueux des arbres et du paysage (collectif AGIRR).

Ingénieur paysagiste dans le Puy de Dôme, adhérent de la SFA et de l'ASPPAR (Association pour la protection des arbres des routes) Louis Dubreuil a été informé du projet dès l'automne 2017 par des lanceurs d'alerte locaux. Il a tenté lui aussi d'intervenir en amont auprès du département pour essayer d'éviter les impacts négatifs qu'il pressentait dès le lancement de l'opération.

« Je suis intervenu au nom de la SFA, avec l'assentiment de Laurent Pierron qui m'a laissé carte blanche. » précise Louis Dubreuil. Les premiers contacts avaient plus ou moins acté la participation de membres de la SFA pour une formation des personnels départementaux aux problématiques d'élague. Mais cette collaboration a échoué, le département ne m'ayant, en particulier, jamais invité pendant l'hiver 2017-2018 à participer aux réunions techniques du comité de pilotage, au moment où il était encore possible d'éviter le pire. Il s'est en fait assez rapidement avéré que le département cherchait juste la caution morale de la SFA pour continuer son projet sans volonté d'amendement. Durant le printemps 2018, agissant toujours au nom de la SFA, je me suis concentré sur la production de dossiers techniques de constats sur le terrain des effets négatifs des opérations d'élague et d'abattages résultant des injonctions du département. Y compris sur les aspects juridiques qu'il était nécessaire d'éclaircir. Ces dossiers ont été remis au département, à la préfecture et au ministère de l'écologie. Des opposants locaux, fédérés autour des élagueurs concernés d'AGIRR, ont de leur côté transmis symboliquement au ministre un courrier dénonçant les méfaits des opérations en cours : un « facteur à vélo » a traversé la France pour remettre ce courrier le 6 mars 2018. J'ai également participé à cette remise de courrier.

Résultat : triple zéro, le ministère n'a rien fait ! Pire, le président du conseil départemental s'est vu remettre dans l'été la médaille de l'Ordre national du mérite pour services rendus dans le domaine de l'agroécologie par... le secrétaire d'Etat de l'époque Nicolas Hulot... On avait en fait oublié que le Président Coste était (très bien) protégé politiquement.

Le cocktail à l'hôtel du département s'est néanmoins tenu dans un concert de casseroles et de tronçonneuses...

Un collectif des opposants aux élagages systématiques s'est formé sur la même période, réunissant diverses associations locales. Il a pris le nom du CRRAC, les deux R étant un clin d'œil au logo officiel du Département qui permet de faire un jeu de mots graphique facile à lire. Collectif pour le Respect Raisonné des Arbres Corrèziens : tout est dit. Ce collectif a en particulier permis de bénéficier de l'aide du juriste de l'association France Nature Environnement (FNE) qui a bien déblayé le terrain juridique. De nombreux contacts ont été établis avec la presse, avec de bons papiers dans le Monde, Libération, L'Humanité, et le... Chasseur Français (bon impact en Corrèze). Les médias audiovisuels ont également bien suivi l'opération.



Quelles sont les règles de l'élague raisonné en bordure de route ?

L'élague doit répondre à des objectifs multiples

- Assurer la « commodité de passage » et la « sûreté » : chaque arbre doit donc être diagnostiqué individuellement au regard de ces deux exigences « légales ». Certains arbres trop abîmés ou mal en point devront être abattus, mais seulement ceux-ci !
- L'élague doit préserver l'avenir de l'arbre : les coupes doivent garantir un recouvrement rapide des plaies et éviter les repousses anarchiques. Les arbres doivent conserver un houppier équilibré.
- L'élague doit conserver l'intérêt esthétique de l'arbre, y compris dans les périodes défeuillées : les coupes doivent rester discrètes et l'architecture du houppier doit conserver l'harmonie propre à chaque essence : un élague bien fait ne se remarque pas, même en hiver !

L'élague doit être réalisé par des professionnels qualifiés

L'élague est une opération complexe qui touche des organismes vivants. A chaque coupe va correspondre une réaction de l'arbre. L'art de l'élagueur consiste à se projeter dans l'avenir avant de donner le moindre coup de scie. Il adapte toujours son travail à l'arbre qu'on lui confie et aux consignes imposées. Un bon élagueur doit pouvoir dire NON à un client qui lui demande une action qui serait préjudiciable à l'arbre et contraires aux règles de l'art.

Les arguments du Département sont-ils techniquement fondés ?

La « goutte d'eau »

Les feuilles des arbres concentrent la pluie en gouttes plus grasses qui ruissellent à la longue les envols situés en dessous. Il n'existe aucune étude technique connue dans la documentation scientifique qui attesterait ce qui doit être considéré plutôt comme une idée reçue infondée.

Les routes humides sont plus dangereuses

D'après le Département 50% des accidents se produisent sur chaussées humides. C'est un argument spéculatif qui ne démontre rien. Les relevés d'accidents notent cette circonstance de chaussée humide, mais jamais en faisant la liaison avec un couvert arboré. Il n'y a donc aucune donnée permettant de lier accidentologie et élague des arbres. Le taux d'accident lié aux chutes de branches ou d'arbres n'est pas documenté Par le Département.

Longévité de la voirie

Le département argumente sur la nécessité de réduire les chutes de feuilles et de moins recourir aux traitements Avenir des routes, les arbres favorisent selon lui le gel (le sel et la pollution abîment les chaussées). Sur les routes fréquentées les feuilles restent très peu de temps au sol. Les feuilles sont nus en hiver et produisent donc moins d'ombre que les résineux. Il ne faut donc pas généraliser l'argument à tous les arbres (et la topographie ainsi que l'orientation, jouent un rôle prépondérant sur les zones de verges).

Il est par contre scientifiquement démontré que les arbres captent dans leur houppier (avec ou sans feuilles) un pourcentage de pluie (de l'ordre de 10 à 20%) qui n'atteint ainsi jamais le sol (absorption par les feuilles, et canalisation des écoulements le long des branches et du tronc).

En termes de sécurité routière il est par contre démontré que les arbres bordant les routes sont un facteur de sécurité : apaisement de la vitesse, guidage des conducteurs dans les courbes et par temps de brouillard.

Le Département n'a jamais produit aucune étude chiffrée sérieuse sur les économies attendues de l'élague en matière de longévité des chaussées. On sait très bien par contre que les envols ont d'autres très grands ennemis : la canicule et les poids lourds.

La SFA a enfin été invitée à deux comités de pilotage en 2018, pour aider le Département à « améliorer » son projet et à rédiger le cahier des charges de l'élagage. Cela s'est assez mal terminé au mois de mai, suite à des critiques émises sur les élagages pratiqués par le département sur ses propres arbres d'alignement : le président m'a personnellement mis en cause et menacé et j'ai quitté la séance avant la fin, en signe de protestation. Depuis les ponts sont définitivement rompus.

Le Département a reculé stratégiquement plusieurs fois et promeut maintenant une démarche de « confiance » avec les riverains : s'ils acceptent de « confier » leurs arbres aux entreprises

mandatées par la collectivité, ils bénéficieront d'un rabais de 15%. Mais les marchés sont passés pour de l'élagage au lamier à 3 € du mètre linéaire ! Il n'y a donc rien de bon à en attendre.

Le CRRAC est devenu en janvier 2019 une association loi 1901. Il va collecter des fonds pour pouvoir aller en justice contre les collectivités et mettre en place des actions d'information du public sur les aspects juridiques et sur la technique même des élagages. Le but du CRRAC est de lutter contre l'élagage systématique et de diffuser les bonnes pratiques sur un élagage justifié au cas par cas.

Une exposition en 17 panneaux (voir ci-contre) a été montée pour exposer clairement les arguments du CRRAC.

Un guide intitulé *L'autre guide élagage* (voir page 11) a été conçu et édité en 200 exemplaires pour contrer un par un tous les arguments du département qui figurent dans le guide « officiel » qu'il a édité.

Des actions locales sont programmées pour apporter systématiquement la contradiction juridique et technique aux autorités et diffuser les bonnes pratiques dans le public. Le réseau des futurs adhérents du CRRAC doit servir de force d'appoint pour les actions et aussi de lanceurs d'alerte et de surveillance des chantiers en cours et à venir. Il peut aussi servir de source d'inspiration pour d'autres collectifs qui souhaiteraient mener des actions similaires dans leurs territoires

CES ARBRES DONT ON ATTEND TELLEMENT

Corinne Bourgery, adhérente Sud-Est

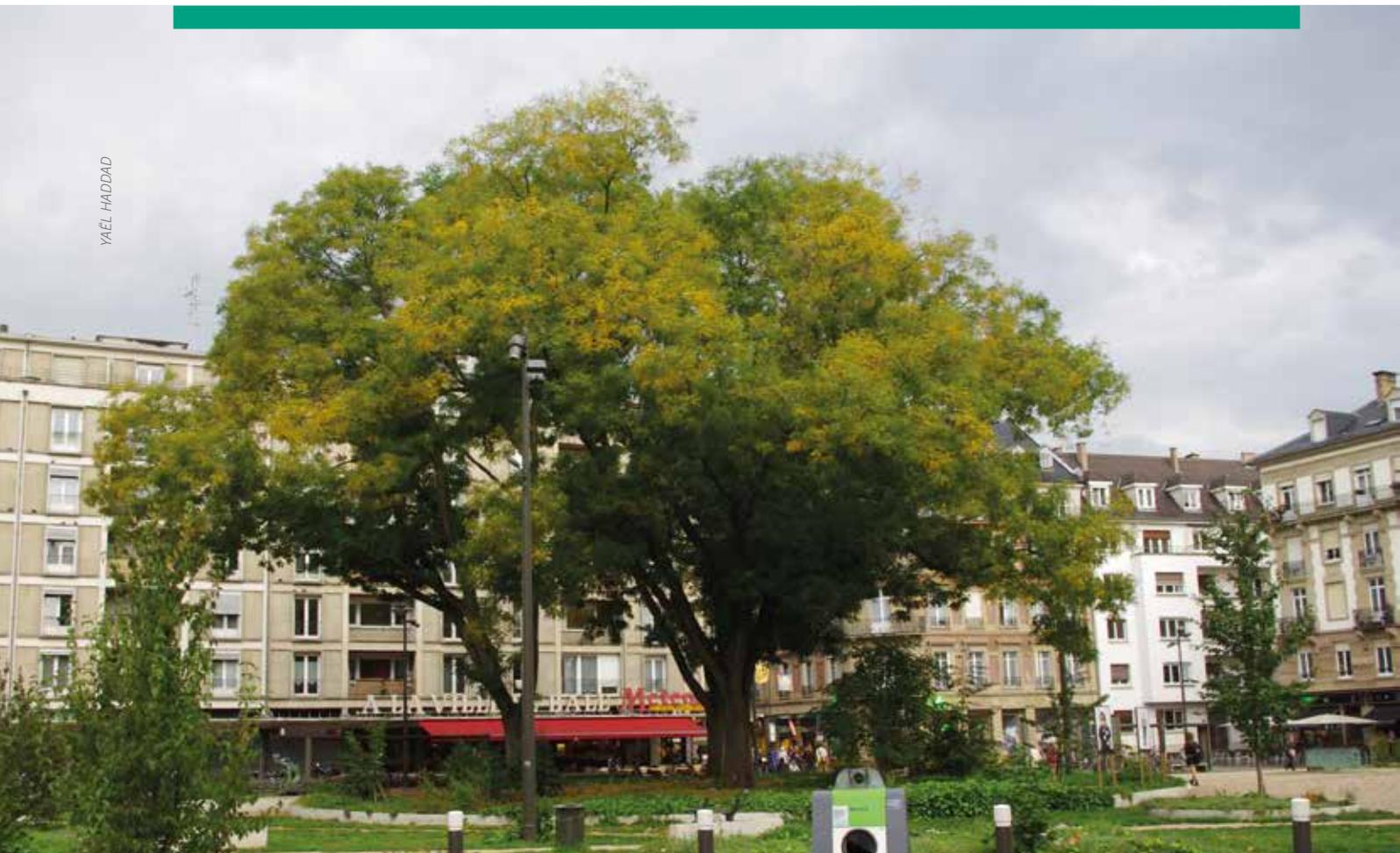
Ce texte se voudrait être une introduction à d'autres articles courts « du cru » de l'auteur, évoquant les conditions de gestion et de renouvellement pratique des patrimoines arborés pour que « oui les arbres urbains parviennent à remplir tous ces rôles essentiels tant attendus ».

À suivre...

Les arbres dans la ville, c'est tout simplement beau mais pas que... Tout le monde le sait, l'entend, le vit (en habitant ou traversant les villes, les bourgs et les agglomérations), une ville sans arbres serait insupportable ! Car au-delà de l'embellissement, les chers ligneux rendent de multiples services écologiques. Il est bon de rappeler que les arbres sont avant tout fort utiles pour le stockage du carbone (rôle de la photosynthèse permettant la séquestration du carbone sous forme de biomasse végétale durant toute la croissance de l'arbre). En 2014, W. Selmi alors à l'université de Strasbourg, démontrait que pour cette ville, l'ensemble de ses arbres stockait 128 000 tonnes de carbone en capturant 3 700 tonnes

par an. Il est bien évident que ce stockage varie considérablement en fonction des essences et des dimensions de l'arbre (par exemple, un sujet de 10 centimètres de diamètre à 1,30 mètres stockerait 19 kilogrammes de carbone là où un autre de 110 centimètres pourrait en stocker quelque 5700 kilos...). Dans tous les cas, pas de doute quant au rôle de cette absorption de carbone pour contribuer à l'atténuation du réchauffement climatique.

Un autre des rôles de plus en plus utiles au niveau de la ville dense, est assurément la lutte contre les îlots de chaleur (secteurs des villes où les températures ont, du fait du caractère très minéral du milieu, des valeurs supérieures



de plusieurs degrés aux zones avoisinantes). Au sein de tels ilots, la différence de chaleur est souvent de plus de 4-5°C – voire jusqu'à 8°C en pleine canicule, comme celle de 2003 – entre la ville et la campagne alentour. La contribution des arbres pour lutter contre ces phénomènes de concentration de chaleur est double : à la fois par l'ombre directement procurée et par l'évapotranspiration des feuillages.

De récentes études ont permis de mesurer qu'un double alignement d'arbres d'une dizaine de mètres de haut pouvait diminuer jusqu'à 10°C la température sous couvert. De quoi améliorer significativement le confort de la rue et des habitants : en cela les arbres sont de véritables « bio climatiseurs » (un arbre adulte de grand développement et en bon état physiologique équivaldrait à 5 climatiseurs fonctionnant 20 h/j, soit une économie de 11,4 kWh/j...).

La longue liste des « services écologiques » rendus par les arbres ne s'arrête pas là et dépasse les seuls bénéfices envers les humains. De nombreuses espèces animales, végétales et fongiques bénéficient également des habitats favorisés par la présence d'arbres en ville. Les peuplements ligneux urbains contribuent largement à la notion même de trame verte, se devant d'assurer de véritables continuités écologiques.

Ces « corridors verts » assurant les connexions entre les divers sites plantés, participent à maintenir une nécessaire biodiversité. Cette dernière s'impose comme une sorte de garantie d'équilibre, seule susceptible de limiter les risques sanitaires et de maintenir un pouvoir d'adaptabilité des diverses espèces.

Alors bien sûr, l'actuelle biodiversité des villes « intramuros » serait davantage une « biodiversité naturalisée » (à comparer à ce que serait une « biodiversité autochtone » faite de plantes indigènes, et telle que rencontrée dans les territoires plus ruraux).

La biodiversité des villes est domestiquée par l'homme qui a largement introduit des essences à des fins ornementales ou de services et des animaux de compagnie. Certaines de ces essences introduites sont même devenues invasives. Selon les sites et même en pleine ville, la « nature » reprend aussi ses droits en laissant place à des enrichissements mêlant flore indigène et essaimage de plantes exogènes...La « nature en ville » est aujourd'hui ce mélange très hétérogène.

Inspiré par l'article de S. Müller paru dans Pour la Science, hors-série n°101/ Novembre décembre 2018

LE SAULE ET LE CASTOR...

Photos, Thierry Guérin adhérent Centre Ouest

Près de Tours, en bordure de la Loire, Thierry Guérin a pu observer le travail acharné d'un castor qui n'a pas eu peur de s'attaquer à bien plus gros que lui !

Son objectif n'est pas d'abattre cet arbre pour utiliser le bois afin de construire son nid. Il est de faire tomber le sujet pour récolter les jeunes pousses et

bourgeons particulièrement nutritifs pour lui et ses petits. Une surveillance nocturne a permis de visualiser l'auteur des méfaits.

▼ Le saule et le castor



Le castor pris de nuit



Les dégâts vus de près ►

DOM TOM

L'inventaire des arbres remarquables de La Réunion

Les arbres sont des éléments clés de la ville tropicale durable réunionnaise. Bien qu'ils soient au cœur des problématiques de biodiversité et de lutte contre les îlots de chaleurs urbaines, ils font souvent les frais d'abattages et de mauvais traitements. En reconnaissant leur utilité sociale et environnementale, le CAUE (Conseil d'Architecture de l'urbanisme et de l'Environnement) travaille ainsi depuis avril 2016 à faire (re)découvrir ce patrimoine naturel et culturel de l'île à travers la mise en œuvre d'un inventaire participatif des « arbres remarquables » de la Réunion. Cette initiative, fruit d'un large partenariat notamment soutenu par la Direction des Affaires Culturelles de La Réunion (DAC) et le Conseil Départemental, trouve aujourd'hui un véritable écho au sein de la population.

Quid du fonctionnement ?

Les arbres font l'objet d'un signalement réalisé par les habitants. Ces derniers remplissent alors une fiche disponible en accès libre sur le site du caue (rubrique « arbres remarquables ») dans laquelle ils renseignent la localisation et les particularités des arbres remarquables à leurs yeux. Un arbre peut-être remarquable par sa beauté, sa rareté, son âge, sa morphologie, son histoire, ses coutumes. Une notion qui demeure toutefois librement appréciable. Des observateurs bénévoles formés par le Caue se rendent auprès des différents arbres signalés pour remplir une fiche de recensement. Cette fiche est alors étudiée en « Commission Piédboi » pour valider ou non le caractère remarquable de l'arbre.

Cette Commission Piédboi est constituée d'experts du patrimoine et du végétal (APN, Jardins Créoles, CAOI, SREPEN, Objectif Paysage, Palme-raie-union, CBNM, A.R.B.R.E.S., ONF, Parc National). Partenariat unique entre



▲ Deux observatrices mesurent la hauteur d'un jeune baobab

CAUE974



▲ Les quatre temps du cheminement de l'arbre dans l'inventaire

le monde associatif et institutionnel, cette commission se réunit une à deux fois par an pour statuer sur les arbres proposés pour actualiser le contenu de l'inventaire disponible sur la carte interactive du site Internet du Caue.

Un inventaire en pleine croissance

Après deux ans et demi de recherches et de découvertes le bilan de l'année 2018 s'est clôturé avec près de 201 arbres ainsi répertoriés. Une soixantaine d'arbres sont encore en attente d'être étudiés par la Commission pour 2019. En parallèle, les bassins de bénévoles ne désespèrent pas ! 42 observateurs sont investis pour remplir les fiches et un peu plus de 150 signaleurs participent à la découverte de nouveaux spécimens remarquables.

C'est donc une initiative en pleine expansion et qui promet, d'après le Caue et ses partenaires, de belles perspectives d'évolution.

*Clément Aquilina,
paysagiste au Caue de La Réunion*

Pour en savoir plus

Le CAUE et ses architectes conseillers sont gratuitement à votre disposition pour vous informer sur ce sujet. Contactez-les au 0262 21.60.86 courrier@caue974.com

LE CQP EGA Mais quezaco ?

Le SNGEA, syndicat national des grimpeurs encadrant(e)s dans les arbres est délégataire du CQP – certificat de grimpe encadrée. À ce titre il a organisé pour la cinquième année ses PEC (Protocole d'Évaluation Certificatif) sur le site des étangs de Taysse en Corrèze durant trois jours en novembre dernier. Étaient présent 23 candidats, 6 binômes d'évaluateurs, une dizaine de bénévoles pour toute la logistique des repas et de l'administratif, 2 représentants des organismes de formation et un référent de la commission technique.

Ces PEC évaluent 5 blocs de compétences :

BLOC 1 : Observer les caractéristiques biologiques, physiologiques et biomécaniques des arbres.

BLOC 2 : Mobiliser les connaissances nécessaires à l'encadrement des activités de grimpe d'Arbres en respectant la sécurité des pratiquants et des tiers et la réglementation des APS.

BLOC 3 : Maîtriser les connaissances liées au matériel nécessaire à l'activité

BLOC 4 : Maîtriser les techniques d'évolution dans les arbres permettant de mettre en œuvre des ateliers de pratique (ateliers spectaculaires)

BLOC 5 : Assurer sa propre sécurité, celle des pratiquants et des tiers (attention ce n'est pas le SST).

Où passer la formation EGA ?

Il existe plusieurs possibilités selon la saison à laquelle le candidat souhaite entrer en formation et selon l'organisme de formation. Actuellement il y en existe deux, CEPALE en Ardèche et EFGA en région parisienne. Il est également possible de déposer un dossier auprès du SNGEA pour demander une VAE, validation d'acquis d'expérience.

Combien de temps dure la formation ?

Il faut compter 6 semaines avec l'organisme de formation (sur deux mois consécutifs) et 20 jours de stages dans différentes structures d'accueil de stages répartis entre la sortie de formation et le début des examens. Ils permettent d'approfondir ce qui a été

appris en centre. Pendant les stages une étape obligatoire pour se présenter à l'examen final est prévue : l'EPMS (exigence préalable à la mise en situation pédagogique). L'examen comporte plusieurs épreuves théoriques et pratiques autour des blocs de compétences, ainsi qu'une soutenance du rapport de stage.

Combien coûte cette formation ?

Il faut compter 5 500 euros. Selon le statut il est possible de prétendre à des aides pour l'entrée en formation (CIF CDD, FONGECIF, Pôle Emploi, subventions par la région...). Attention, les démarches peuvent prendre un peu de temps et il est donc indispensable de les démarrer bien en amont.

Y a-t-il des possibilités d'allègement ?

Oui, c'est à négocier avec l'organisme de formation, en fonction du parcours précédant la formation.

Qu'apprend-on ?

À transmettre une pratique d'évolution dans l'arbre en toute sécurité, à transmettre des connaissances sur l'arbre et le vivant végétal, à s'auto-évaluer tout

au long de la pratique. Les différents organismes de formation développent une pédagogie spécifique.

Quelle est la place de l'arbre pendant la formation ?

Les futur(e)s Educateur(trice)s à la Grimpe d'Arbres sont issus de différents horizons, arboristes, animateurs nature, artistes, sportifs.... Leurs intentions communes sont portées vers l'arbre, son fonctionnement, les relations avec son environnement, ses différents écosystèmes, ses résistances mécaniques, l'établissement d'un diagnostic pour la pratique de grimpe. La grimpe d'arbre, c'est découvrir l'arbre comme végétal vivant et support des animations grimpe d'arbres.

Quand le diplôme est-il délivré ?

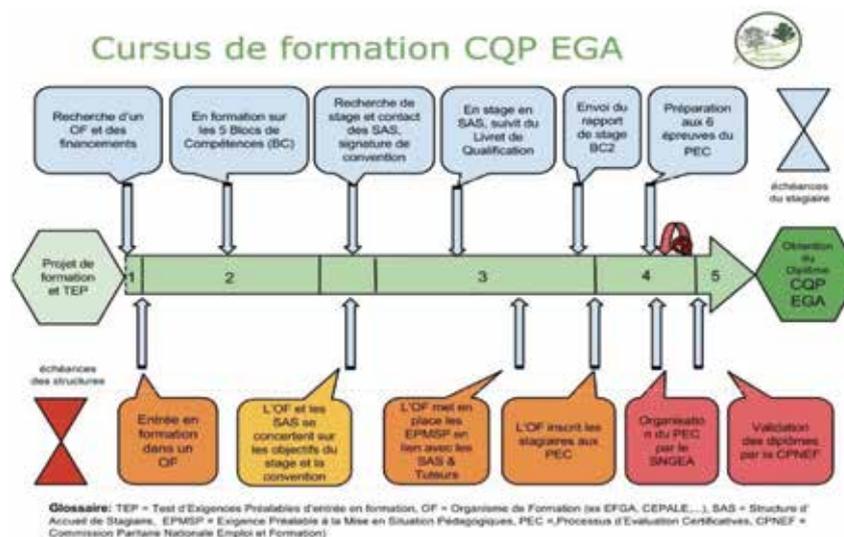
Il faut compter un à deux mois pour l'enregistrement administratif du diplôme auprès de la Commission Paritaire Nationale Emploi et Formation (CPNEF).

Avec ce CQP quelles sont les possibilités de travail ?

Une fois le diplôme en main et la carte professionnelle d'éducateur grimpe d'arbre délivrée, il est possible d'encadrer jusqu'à 8 pratiquants et de proposer des animations et des ateliers de grimpe d'arbres contre rémunération.

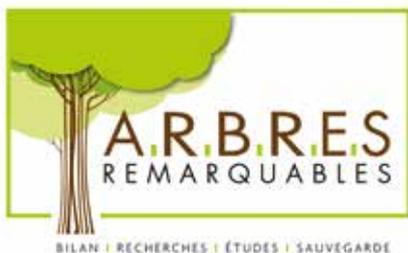


François Bajoux, SNGEA



A.R.B.R.E.S

Une association qui protège nos arbres patrimoniaux

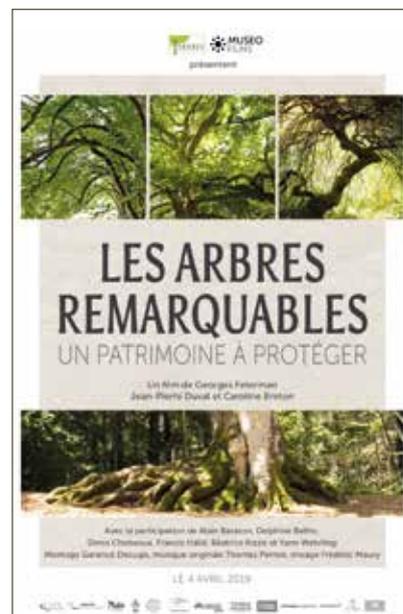


L'association A.R.B.R.E.S. (Arbres Remarquables : Bilan, Recherche, Études, Sauvegarde) née en 1994 a pour vocation de valoriser le patrimoine naturel et culturel que sont les arbres remarquables en France. Elle rassemble plus de 700 adhérents amis des arbres, une dizaine d'animateurs de la vie de l'association et de nombreux correspondants bénévoles, dans toute la France et les DOM-TOM. L'association assure et promeut des actions de sensibilisation pour la préservation et la mise en valeur de

ces arbres d'exception (visites, conférences, expositions, colloques, publications, films, réseaux sociaux...) et elle participe aux travaux d'inventaires du patrimoine arboré.

L'association est engagée pour faire progresser le droit des arbres en France. Ses labels *Arbre Remarquable de France* et *Ensemble arboré remarquable* distinguent et encouragent les efforts des gestionnaires et propriétaires d'arbres remarquables d'intérêt national.

« Les arbres remarquables font partie de notre patrimoine naturel et culturel. Ils doivent donc faire l'objet de mesures de protection spécifiques » précise Georges Feterman, co-fondateur et président de l'association A.R.B.R.E.S. L'association stimule la documentation et les échanges en France et à l'international sur le sujet des arbres remarquables, notamment à travers l'organisation de congrès nationaux,



de rencontres entre pairs et par sa contribution aux concours de l'arbre de l'année national ou européen.

Les labellisations sont toujours des moments forts de convivialité, avec souvent beaucoup d'émotion au pied de l'arbre, ▼ comme lors de la remise du label "Arbre Remarquable de France" (en musique !) à la commune de Chaignay (21) pour le Tilleul de la Maladière.





Pour en savoir plus

Contact : a_arbres@arbres.org
 Téléphone : 06 32 30 10 28
 Facebook : @arbres.org
 Twitter : @a_arbres
 Carte des arbres labellisés :
https://www.arbres.org/arbres_remarquables.html

Une riche actualité pour les arbres remarquables

Au printemps de cette année, l'association organise un colloque à l'Assemblée Nationale sur la condition de l'arbre en France, alors que sort son film *Les arbres remarquables de France, un patrimoine à protéger* (A.R.B.R.E.S. - Museo Films). Au programme, tables rondes et débats autour d'une déclaration des droits de l'arbre.



PIERRE HUCHETTE

Les concours de l'arbre de l'année sont d'autres moments forts qui rythment la vie de l'association. 2020 sera une année très riche également pour les amis des arbres, car l'association vous réserve bien des surprises !

▲ L'Arburacellu (l'arbre oiseau) de Ghisonaccia en Corse a remporté le prix du public au concours national de l'arbre de l'année 2018. Ce chêne liège dont l'âge est estimé autour de 200 ans mesure 25 mètres au plus haut pour 5 mètres de circonférence. Ces protubérances liégeuses, qui le rendent si particulier, seraient dû un accident lié à la foudre.

Assa Des soins aux arbres pas si simples

Article publié avec l'aimable autorisation de la revue suisse *g+Romandie* dans laquelle cet article a paru (n°1/2019) et de son auteure Dominique Seingre, Passaquay, ingénieure horticole ETS, rédactrice *g+ Romandie*.

Diagnostic, entretien et affections rares

Lors de la journée USSP (Union suisse des services des parcs et promenades) en octobre dernier, Nicolas Béguin, représentant de l'ASSA (Association suisse de soins aux arbres), a expliqué les bases de l'analyse d'un arbre qu'envisage un spécialiste de soins aux arbres. La complexité d'une analyse, qui semble parfois superflue, prouve la nécessité des mesures à prendre face à des sujets de prime abord en bonne santé. Les informations apportées par Michaël Rosselet de la ville de Lausanne et Eddi Macuglia de la ville de Neuchâtel n'ont fait que confirmer les propos de M. Béguin.

Qui aurait pensé que cet arbre planté au bas du château de Nyon... ►



NICOLAS BÉGUIN

L'analyse de l'arbre selon le système VTA (*Visual Tree Assessment*) débute par une étude de l'aspect extérieur de l'arbre pour identifier, qualifier et quantifier son état au niveau de la couronne et du tronc. Il s'agit ensuite de confirmer les symptômes et de mesurer leur importance par une inspec-



NICOLAS BÉGUIN

tion approfondie avec éventuellement une prise d'échantillons ou des tests de résistance, de traction ou encore par une tomographie. « La tomographie permet de reconstruire le volume d'un objet à partir d'une série de mesures effectuées par tranche depuis l'extérieur de cet objet (*Wikipedia*). » L'inspection du feuillage renseigne sur la vitalité du végétal. On détecte d'éventuels ravageurs ou pathogènes (champignons, viroses, attaques bactériennes). Pousses, écorces, feuilles, rameaux, branches mortes, blessures avec leur compartimentation sont passés en revue. L'aspect mécanique (ruptures, renflements, blessures, inclinaison, fentes) de même que l'environnement direct de l'arbre sont observés. De plus, et dans la mesure du possible, un historique des événements relatifs à la plante est bienvenu.

Outre la couronne et le tronc, la troisième partie à considérer est le système racinaire avec le collet. Le spécialiste évalue le sol dans lequel pousse l'arbre et son assise racinaire. L'arbre est-il bien ancré dans le sol ? En regard des observations, il estime ensuite la dangerosité éventuelle du sujet ou ses potentialités de chute selon l'espèce, les défauts, la taille, le seuil de rupture et son environnement.

Pour Nicolas Béguin, l'intervention de plusieurs spécialistes est toujours bénéfique pour analyser le seuil de risque soulignant toutefois que le risque zéro n'existe pas. Pour preuve,

▲ La chute d'un arbre peut avoir des conséquences dramatiques.

▼ ...allait tomber au moment où les experts analysaient son état ?



NICOLAS BÉGUIN

EDDI MACUGLIA



▲ *Verticillium* sp. : à la coupe le bois se colore.

EDDI MACUGLIA



▲ *Phytophthora* sp. : les racines et le collet sont envahis de pourriture associée à des plaies chancreuses.

EDDI MACUGLIA



▲ *Cryptostroma corticale*, agent de la suie de l'érable : des tâches noirâtres apparaissent sur les parties boisées.

l'anecdote d'un arbre tombé devant les experts au moment où ceux-ci étaient en train de l'évaluer. La précision et la fiabilité de l'analyse dépendent de la rigueur avec laquelle l'enquête a été conduite.

Pour faire suite à ce premier exposé, le spécialiste M. Rosselet a dit l'ampleur de la tâche des Lausannois avec plus de 20 000 arbres à surveiller en ville. La géomatique (voir G+Romandie 6/2018) sert de base à une approche pragmatique sur le terrain. À Lausanne, vingt contremaîtres interviennent chacun sur un secteur défini. De janvier à juin, tous les arbres présentant des risques sécuritaires sont inspectés avec ensuite la prise de mesures utiles et si nécessaire, les procédures d'autorisation d'abattage. Les contrôles annuels sont systématiques, les responsabilités de chacun sont engagées à tous les niveaux et la géomatique assure la traçabilité de la surveillance et des interventions.

Le Neuchâtelois Eddi Macuglia a informé ses collègues réunis à Morges sur les affections actuelles des arbres et dont la détection est difficile. Il a illustré son exposé de photos pour chaque affection afin que l'auditoire puisse se rendre compte de la difficulté à reconnaître certaines maladies peu courantes. Les champignons sont les plus difficiles à détecter. Parfois presque invisibles, ils déclenchent dans les pires des cas la mort des arbres. À Neuchâtel, deux contrôles par an sont effectués : au printemps, un contrôle de vitalité et à l'automne, un contrôle des champignons. À nouveau, l'analyse du bois, des branches, du feuillage puis la coupe du bois ou encore la culture de spores en laboratoire donnent des indices quant au type d'affection. La liste comprend :

- *Verticillium* sp. : plus de 80 espèces décrites, les plus courantes sont *V. albo-atrum* et *V. dahliae* qui provoquent le dessèchement de certaines parties de l'arbre. À la coupe, le bois se colore.
- *Phytophthora cinnamomi* et *ramori* : les racines et le collet sont envahis de pourriture associée à des plaies chancreuses ; les feuilles se nanifient, l'arbre ne forme pas de nouvelles pousses. On constate un dessèchement de la branche et la mort de l'arbre.
- *Ophiostoma ulmi* – Graphiose de l'orme : recrudescence de cette maladie que l'on croyait presque disparue. Déformation de l'écorce, dessèchement progressif de certaines parties de la plante ; présence de rejets ; colonisation des gros vaisseaux du bois initial, propagation vers les jeunes pousses
- *Cryptostroma corticale* - agent de la suie de l'érable : apparition de tâches noirâtres sur les parties boisées. Nécessité d'intervenir en évitant la diffusion des spores volatiles.

La conclusion de Nicolas Béguin s'applique à tous les thèmes traités lors de la journée USSP à savoir qu'il est rarement simple d'apporter un jugement sur un arbre. Différentes techniques doivent être mises en œuvre afin d'envisager l'individu dans son intégralité en tenant compte de son architecture, sa structure, de l'aspect pédologique et de son histoire. La fiabilité de l'analyse se base sur la compétence des intervenants.

Drayer

Drayer on the road... Workshop sur le hauban et le SRT

L'année commence à peine que déjà nous sommes sur la route à la rencontre des arboristes afin de leur faire profiter de notre connaissance sur la pose de haubans ainsi que sur la nouvelle méthode de grimpe sur corde simple (SRT, *Single Rope Technique*). C'est ainsi que nous étions au CFPPA de Saint-Ismier près de Grenoble fin février pour un cours de Hauban animé par Guillaume Rebis et Colin Buehler. Vincent Cuisnier, formateur au centre, nous a fait part de son expérience par le biais de belles photos d'arbres haubanés... L'ambiance était très bonne, la météo carrément printanière et surtout, les élèves étaient très intéressés ! Évidemment, cela facilite les choses lorsque vous avez en face de vous des personnes qui ont envie d'apprendre et de connaître le matériel. Alors autant vous dire que ce fut un réel plaisir d'avoir des interlocuteurs qui posent des questions pertinentes. Le matin nous étions en salle et l'après-midi au soleil aux pieds des arbres pour mettre en pratique ce que nous avons vu en théorie !

Nous avons présenté tous les systèmes que l'on trouve actuellement sur le marché, le treeSave, le Moorex, le Gefa, le Boa et le Cobra, ce qui fait déjà une belle palette. En tant que fabricant du système treeSave, nous avons essayé d'être le plus objectif possible en montrant les différences qu'il peut y avoir entre chaque système de haubans.

Le mercredi, place au SRT ! Pour cela nous avons invité plusieurs sociétés des environs à découvrir les joies de la grimpe sur un brin... Un vrai succès, autant auprès des jeunes que des chefs d'entreprise ! Le stand n'a pas désengorgé de l'après-midi et vers 17 heures nous avons finalement plié bagage direction Châteauneuf-du-Rhône où nous avons un autre workshop le lendemain.

Là aussi l'accueil fut somptueux. Les élèves étaient également très motivés

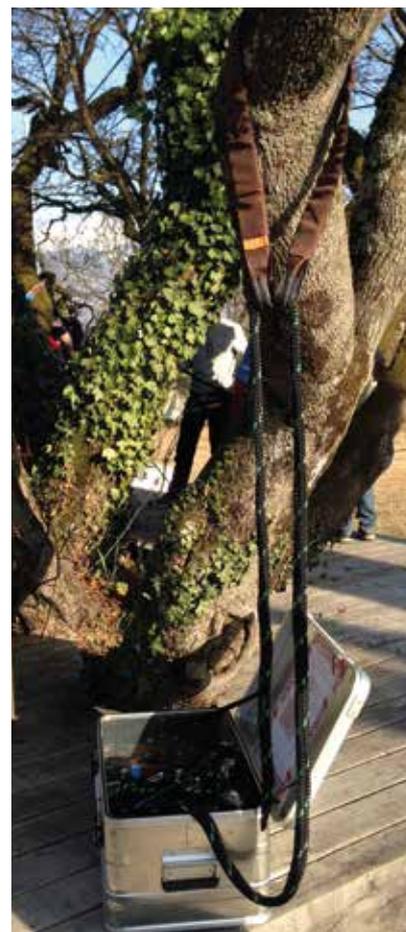


▲ Colin Buehler à l'action

Drayer Workshop :
workshop hauban et SRT sous le soleil ►

par la présentation des différents systèmes de haubans. Par chance, la météo était aussi de la partie, si bien que toute l'après-midi nous étions dehors pour montrer aux jeunes comment poser le hauban et leur laisser s'essayer aux épissures sur corde creuse avec ou sans aiguilles. Une vraie partie de plaisir qu'il faudra renouveler bien vite... Bref, une semaine formidable avec les arboristes futurs et aguerris ! Un grand merci à Vincent Cuisnier pour son accueil formidable et aussi pour sa bonne humeur ainsi qu'à Jean-François Leguil et François Hrcek de nous avoir reçus si chaleureusement, sans oublier bien sûr tous les élèves pour leur participation très active. Un échange intense qui nous a fait plaisir !

par Thierry de l'équipe Drayer



Séquoia

Un nouveau président pour Séquoia

L'assemblée générale de Séquoia s'est déroulée à Nevers le 7 décembre dernier, dans les locaux de notre adhérent « L'arbre en Tête », dont le chef d'entreprise Geoffroy Iché, occupa la fonction de président pendant cinq ans, jusqu'en 2017. Cette assemblée générale a consacré la démission de Marc Duplan, essentiellement pour des raisons de santé. Le vote à l'unanimité des adhérents présents a installé Loïc Gourbrein à la présidence de l'association. Pour l'année 2019, Séquoia ambitionne d'organiser deux journées techniques : une en juin et une autre en septembre. L'augmentation du nombre d'adhérents accroît le périmètre de notre présence sur le territoire. Cet accroissement arithmétique se double d'un rajeunissement de ses membres. La diversité est également un facteur favorable car les grandes entreprises côtoient des entreprises plus modestes et des individus isolés. Les portes virtuelles de Séquoia sont donc ouvertes à ceux et celles qui décident de rejoindre un cercle de qualité professionnel unique en France à condition de respecter les valeurs fondatrices de l'association. L'augmentation arborescente de l'organigramme du bureau exécutif poursuit l'objectif de répondre à des thématiques qui n'existaient pas dans le passé : la communication avec les institutions, la participation à des événements annuels consacrés à l'arbre, la sollicitation régulière de la société civile sur des problématiques techniques, le questionnement répétitif des gestionnaires publics et privés sur des protocoles arboricoles, le rapprochement associatif avec des cabinets d'expertise... Les contrôles sont toujours réalisés, depuis l'origine, par un adhérent de Séquoia et une personne non adhérente à l'association. Cette personne complète le rapport de contrôle et de conseil réalisé auprès de l'adhérent contrôlé.

Cette disposition constitue une particularité exemplaire et garantit l'engagement professionnel exprimé par l'adhérent de connaître et de respecter les règles qui gouvernent le développement de l'arbre. SEQUOIA persévère dans son rapprochement avec la SFA, mais aussi avec d'autres associations et d'autres représentations professionnelles : Copalme, Gecao, A.R.B.R.E.S... Les réseaux sociaux constituent des outils efficaces pour la transmission des informations. Séquoia dispose d'une page FaceBook. Elle prépare un référencement sur Wikipédia. Elle sera également présente sur le réseau professionnel LinkedIn.

À l'issue de son élection, le nouveau président a réaffirmé les valeurs fondatrices de Séquoia, qui, par ailleurs, fêtera son trentième anniversaire en 2020. Il s'agissait également de remercier les nouveaux adhérents pour leur présence mobilisatrice.

Le nouveau président, constate et réaffirme que la dégradation de notre environnement est en progression constante. La culture scientifique évoque une situation d'effondrement écologique. Dans l'esprit des valeurs fondatrices de notre association, les adhérents de Séquoia sont collectivement animés par des convictions mutualistes, fraternelles et collaboratives. Plus que jamais, Séquoia, exemplaire sur le terrain de la qualité, doit être irréprochable à l'intérieur de son organisation et transparente à l'extérieur. Plusieurs villes et communautés d'agglomérations, quelques cabinets d'expertise arboricole, plusieurs associations civiles et professionnelles, ainsi qu'une poignée d'individualités du monde scientifique et de la recherche, nous sollicitent pour nos

qualités individuelles et nous encouragent à transmettre, collectivement, le respect de l'arbre, en particulier et de son environnement écosytémique. La dégradation des arbres alerte plusieurs acteurs de la vie civile. Séquoia apporte son soutien à des initiatives locales qui s'opposent à des actions de mutilation arboricole. Le bureau exécutif de Séquoia est mobilisé pour fournir une argumentation technique et un soutien légitime lorsque des demandes de sollicitations lui sont adressées.

Séquoia soutient l'initiative d'une autre association dont la mission principale est de dénoncer le « tropisme » de destruction arboricole qui défigure les paysages publics et privés. ANDA est une association parrainée par Francis Hallé. Elle ne demande qu'à grandir. Les demandes de soutien et les démarches spontanées seront accueillies sans réserve. Notre responsabilité est de ne jamais décevoir. C'est notre devoir de manifester tous les jours sur le terrain notre éthique d'engagement volontaire qui se résume, pour chacun d'entre nous, à illustrer notre ligne de conduite : « des arbres pour l'homme, des hommes pour l'arbre ».

*Séquoia AG 2018,
Loïc Gourbrein, président*

Président, Loïc Gourbrein
Vice-Président, Marc Duplan
Présidents d'honneurs,
Geoffroy Iché et Christian Ambiehl
Trésorier, José Sanchez ;
Trésorier adjoint, Benjamin Perrière
Secrétaire Général,
Anthony Delauné
Secrétaire adjoint, Wilfried Pasquer
Chargé du développement,
Pierre Lacarrère

Une journée technique organisée par l'association ▼





LAURENT PIERRON

Emploi

Atger arboristes associés

Entreprise spécialisée 100 % dans la taille, l'élagage, le soin aux arbres et l'abattage délicat depuis 1982, spécialiste des grands arbres, recherche pour compléter son équipe un grimpeur-élagueur titulaire du Certificat de Spécialisation « Taille et soin des arbres ». Permis B indispensable (EB souhaitable). Le candidat devra être autonome dans l'arbre (griffes interdites hors abattages) ; savoir placer sa corde sur des hauteurs de plus de 20 mètres, maîtriser le grimper en alternatif (SRT), maîtriser le grimper aux griffes pour les démontages.

CDI à pourvoir suivant la disponibilité du candidat.

Adresser lettre de motivation avec prétention financière et CV à l'intention de Pascal Atger
atger-arboristes@wanadoo.fr

Formation

Formation avec Jeanne Millet

Jeanne Millet, docteure en biologie végétale spécialiste québécoise de l'architecture de l'arbre, organise avec Agrobio Tech (Nice), une formation de 39 heures sur l'architecture et le développement de l'arbre.

L'objectif général du cours est de fournir au participant les connaissances de base en architecture des arbres pour une compréhension globale du fonctionnement de l'arbre.

Elle s'adresse aux experts et entrepreneurs, ainsi qu'aux techniciens responsable de la gestion de patrimoines arborés.

Première session : 21 au 23 mai
Deuxième session : 10 au 13 septembre

3 bonnes raisons d'adhérer à la SFA

Société française d'arboriculture Chemin du Mas 26780 Châteauneuf-du-Rhône



Appartenir au réseau
des acteurs de la filière
d'arboriculture ornementale



Être informé
de la vie
de la filière



Contribuer
au progrès
de l'arboriculture

Tarifs

Personne morale, organisme, entreprise : 165 €

Personne physique, salarié : 60 €

Étudiant/chômeur : 30 €

(joindre justificatif)

Membre bienfaiteur : 460 € et plus

Montant total de l'adhésion :

Modalités

Règlement par chèque ci-joint à l'ordre de :
Société Française d'Arboriculture

À adresser accompagné du bulletin rempli à :
Société Française d'Arboriculture
Chez Yann JEGA - Trésorier SFA
64, route des Mians
84420 Piolenc

**Adhérez
en ligne
sur
sfa-asso.fr !**

Renseignements

Nom :

Prénom :

Raison sociale :

Profession :

Adresse :

Code postal :

Ville :

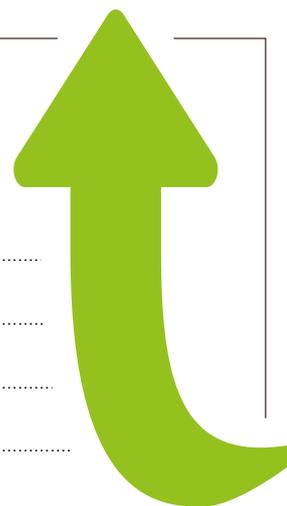
Tél. :

e-mail :

Nom du représentant (pour les personnes morales) :

Collège d'appartenance

La profession sur le plan juridique définit l'appartenance à un collège. Les membres bienfaiteurs peuvent être des personnes morales.



**LES PARTENAIRES
ASSOCIATIFS
DE LA SFA**



**LES PARTENAIRES
ÉCONOMIQUES
DE LA SFA**

